

EAU DU PAYS DE FOUGERES

Parc d'activités de l'Aumallerie – 1 rue Louis Lumière
35133 LA SELLE EN LUITRE

Tél. : 02.23.51.00.14 - mail : accueil@eau-pf.bzh

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Affiché le

ID : 035-253502603-20230301-2023_10-DE

Comité Syndical du 1^{er} mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le premier mars à 17h30, le Comité du syndicat Eau du Pays de Fougères, dûment convoqué, s'est rassemblé dans la salle du rez-de-chaussée de Fougères Agglomération, sous la présidence de Monsieur BOIVENT Joseph, Président.

Date de convocation : 23 février 2023

Date d'affichage : 23 février 2023

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres : votants ☞ 19

présents ☞ 19 procuration ☞

COLLECTIVITES	TITULAIRES	Présence	SUPPLEANTS	Présence
FOUGERES AGGLOMERATION	BOIVENT Joseph	X	BERHAULT Pierre	
	BRARD Jean-Claude	X	BOISMARTEL Jean-Bernard	
	BRIDIER Arnaud		BOUDET Serge	
	COUASNON Hubert	X	BOURCIER Jean-Christophe	
	ERARD Joseph	X	BRARD Michel	
	FORET Alain	X	BUFFET Roger	
	GILLES Christophe	X	DEMAZEL Noël	
	GOUPIL Jean-Paul	X	ESNAULT Franck	
	GUILLARD Hervé	X	HUE Anthony	
	LAFAYE Elsa		PERRIN Anne	
	LEFEUVRE Diana	X	POMMEREUL Monique	
	PARLOT Cécile	X	RAULT Patricia	
RABAUD Alexis		TALIGOT Denis		
Syndicat des eaux d'ANTRAIN	AVRIL Henri	X	GORE Laurent	
	BOULMER Jean-Claude	X	SAVINEL Fanny	
	CHAPDELAINÉ Rémi	X		
Syndicat des eaux du COGLAIS	DE MONCUIT Jacques	X	BRARD Hervé	
	GEFFRAY Christian	X	GONNET Albert	
	GOUDAL Patrice	X	NOËL Jean-Claude	
	LAIZÉ-BLANC Marie-Armelle		PRIOUL Joëlle	
	SOURDIN Pierre	X	VALTAIS Didier	X
Syndicat des eaux de la VALLEE DU COUESNON	BATTAIS Loïc	X	RAULT Henri	

Assistaient également à la séance :

Mmes MISERIAUX Jessica et PIRON Christine, SEPF
Mme RETO Amandine, SGC excusée
M. ISAMBERT Christian, SMG35 excusé

Secrétaire de séance :

M. GEFFRAY Christian

N°2023.10 : REHABILITATION DES OUVRAGES DE PRODUCTION SOUTERRAINS –
ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX – DEMANDE DE SUBVENTION

Suite au recrutement du cabinet ANTEA GROUP pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre sur l'opération « Réhabilitation des ouvrages de production souterrains », une analyse détaillée a été réalisée afin de définir un programme de travaux adapté à chaque ouvrage.

Après validation par les services et le SMG35, une consultation a été lancée pour choisir une entreprise spécialisée dans la réhabilitation des forages. La procédure retenue est un accord cadre à bons de commande sur une durée maximale de 3 ans (un an reconductible deux fois), avec un montant annuel mini et maxi respectivement de 20 000 € et 70 000 €.

A l'issue de l'analyse des offres et avis du Bureau, il est proposé au Comité Syndical :

- de retenir l'offre présentée par l'entreprise AQUASSYS DOL FORAGE (35120 DOL DE BRETAGNE) pour un montant minimum de 20 000 €/an et un maximum de 70 000 €/an soit, à titre indicatif, un montant estimatif global de 130 287 € HT sur trois ans ;
- de solliciter toutes les subventions susceptibles d'être allouées pour ces travaux ;
- d'autoriser le Président, ou le Vice-président délégué, à signer le marché correspondant ainsi que tout document nécessaire au dossier.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Joseph Boivent
Joseph BOIVENT